

*Initiatives parlementaires*

Malgré l'ère de stabilité dans laquelle nous vivons actuellement, cette région possède une grande quantité d'armements qui constituent une menace pour nous. Cette région pourrait, non pas par exprès, car elle n'a évidemment plus de raison de poursuivre la guerre froide ni de nous attaquer, mais par accident, utiliser dans une période d'instabilité des armements qui risquent de nous mettre en danger. C'est bien ce que les représentants du Centre de contrôle des armements ont fait remarquer.

C'est pourquoi le centre voudrait que le Canada renouvelle l'Accord du NORAD pour deux ans. Les représentants du centre ont déclaré également qu'en plus de jouer le rôle qui lui revient au sein du NORAD, le Canada devrait se montrer plus actif dans la limitation des armes stratégiques, telles que les armes aérobies et les armes de défense aérienne, et adopter des mesures visant à renforcer la confiance dans le Nord.

J'apprécie les observations que mon ami a faites et je pense que nous sommes d'accord tous les deux sur les mesures qu'il faut prendre pour pallier notre faiblesse dans l'Arctique.

Auparavant, je voudrais soulever un point à propos du rôle des parlementaires. C'est très bien de la part du secrétaire parlementaire de dire que le Parlement doit prendre l'initiative de cet examen. Mais si le Parlement prend cette initiative, pourquoi le gouvernement fait-il un examen des questions constitutionnelles? Il n'y a pas lieu de demander au Parlement d'amorcer l'examen de la Constitution. Le gouvernement a rédigé un document qu'il a remis à un comité parlementaire. Ce comité fait le tour du pays pour consulter les Canadiens. Il devra établir un rapport, donner des conseils et faire des recommandations. Pourquoi ne peut-on pas en faire autant en matière de défense?

Depuis deux ans, mon ami et moi demandons au gouvernement d'établir et de présenter sa politique en matière de défense comme il l'a fait pour la Constitution, de sorte que nous puissions l'examiner comme tous les autres Canadiens. Le gouvernement refuse de procéder en matière de défense comme il l'a fait au sujet des questions constitutionnelles.

Je pense qu'il est facile de dire qu'on peut le faire pour la Constitution, mais pas pour la défense.

Le gouvernement est le gouvernement. Il a la responsabilité d'établir les politiques. Notre rôle est d'examiner la politique, c'est comme il se doit à mon avis.

Sur ce point, je suis d'accord avec mon collègue pour dire que nous devons aller au-delà des limites actuelles du NORAD. On constate toujours une certaine instabilité, et nous devons le reconnaître, ainsi que nos besoins de

sécurité dans le Nord. Nous sommes un pays nordique, et il est temps que nous cessions de nous intéresser à ce point au Sud et que nous commençons à nous tourner vers le Nord. Nous avons maintenant l'occasion de le faire, de changer notre façon de voir et d'aller bien au-delà des limites actuelles du NORAD.

Pourquoi n'aurions-nous pas, par exemple, un Accord du NORAD pour la mer? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un NORAD pour la mer? La politique du gouvernement n'a pas du tout traité de cette question; elle n'a rien fait pour nous amener à travailler ensemble sur ce point. Le député a parlé de la conférence de Mourmansk, mais où est l'initiative canadienne pour amener les grandes puissances à travailler ensemble au contrôle des armes navales? Où sont les tentatives de réunir les États-Unis et l'Union soviétique pour discuter de cette question?

Les États-Unis, qui voyagent dans le détroit Juan de Fuca et empruntent le passage du Nord-Ouest, pensent encore que leur rôle est de voyager partout dans le monde et qu'ils en ont le droit s'ils le veulent. Je pense que nous devons discuter de cela avec les Américains, pour leur dire que l'espace canadien et la souveraineté canadienne existent bel et bien. Il est peut-être temps que les États-Unis, compte tenu que la guerre froide est terminée, réexaminent la politique de la marine américaine et se demandent s'ils font bien de défendre leur territoire et peut-être aussi la région polaire. Ils doivent se rendre compte qu'ils ne sont pas la police navale du monde entier.

Pourquoi ne pouvons-nous pas mettre en place une force de sécurité dans la région polaire? Un conseil de l'Arctique existe déjà. Le Canada est membre du conseil de l'Arctique, et cet organisme a pris une initiative très intéressante au sujet de l'environnement.

Voici ma question: comment peut-on prendre des initiatives en matière d'environnement, signer des conventions multinationales à cet égard et les mettre en pratique s'il n'y a pas de mesures de sécurité? Aucune mesure de sécurité ne défend la région polaire actuellement. Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir une force multinationale? Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir d'abord des mesures propres à accroître la confiance, pour aller encore plus loin par la suite—un système de sécurité semblable au conseil de l'Arctique pour l'environnement. Pourquoi le Canada ne peut-il pas prendre ce genre d'initiative, et pourquoi le Canada ne peut-il pas dire aux États-Unis et à l'Union soviétique que nous, les États-Unis, la Russie, le Canada, les Danois et les Norvégiens, devrions avoir un système de sécurité multinationale, naval, aérien et au sol, dans la région polaire? C'est absolument nécessaire, et le moment est venu de le faire.